


# TÉLÉPILOTE PROFESSIONNEL DE DRONE CIVIL



 DURÉE  
10 jours

 EFFECTIF  
4 personnes

 CONDITIONS  
D'ADMISSION - PRÉREQUIS  
- Avoir 18 ans révolus

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La finalité de cette formation est de permettre d'acquérir les compétences nécessaires :

- Autonomie dans la gestion et au pilotage d'un drone multicoptère
- Se préparer à l'examen théorique télépilote
- Obtenir les diplômes réglementaires obligatoires à la réalisation de prises de vues, de relevés de données et de mission de surveillance en intérieur ou extérieur pour une activité professionnelle

## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée par la voie de la formation continue :

- 10 jours en présentiel alternant théorie et pratique
- Evaluation en fin de formation pour valider les acquis

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### THÉORIQUE

- Principes de fonctionnement d'un drone, utilisation et entretien
- Règles de l'air et procédures de contrôle de la circulation aérienne
- Connaissances générales des aéronefs télépilotés, paramétrage des drones et batteries
- Préparation à l'examen DGAC
- Instrumentation
- Procédures opérationnelles
- Communications

### PRATIQUE

- Performances, préparation du vol, suivi du vol
- Préparer sa machine et son matériel dans le cadre d'un vol de drone
- Piloter un drone sur des exercices progressifs de maniabilité: manœuvre de base, trajectoires simples, gestion du capteur vidéo
- Gérer les procédures liées à la sécurité des personnes et des biens
- Piloter un drone dans des situations anormales de vol
- Gérer le paramétrage logiciel de sa machine

## CONTACT

**Lycée Privé Agricole Vallée de L'Hérault**

Chemin de Carabotte 34150 Gignac

[www.lyceeagricole-gignac.fr](http://www.lyceeagricole-gignac.fr)

[formationcontinue@lyceeagricole-gignac.fr](mailto:formationcontinue@lyceeagricole-gignac.fr)

04 67 57 02 10 